



Ville de Castelnaudary

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
HOTEL DE VILLE - BP N°1100
11491 CASTELNAUDARY

Nombre de membres : 11

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mille vingt-trois,

Le Mercredi 29 Mars 2023 à 11h00,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération N°2023-11

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Patrick MAUGARD,

Date de convocation : le 24 mars 2023,

MATIERE : Finances locales
SOUS-MATIERE : Décisions
budgétaires

PRESENTS : M. Patrick MAUGARD, M. Philippe GREFFIER, Mme Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, Mme Elisabeth ESCAFRE, Mme Jacqueline RATABOUIL, Mme Zohra KUFEL, Mme Magdeleine FOUILLAT, M. Jean TIRAND, Mme Jacqueline BESSET, Mme Monique CARPENTIER, Mme Catherine BAILLEAU,

Objet :

**VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2022 -
CCAS**

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Elisabeth ESCAFRE,

Vu la délibération n° 2022-11 du conseil d'Administration en date du 11 avril 2022 approuvant le budget primitif 2022 et les décisions modificatives s'y rapportant,

Considérant que le conseil d'Administration doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N+1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président,

Constatant que le Président a quitté la séance au moment du vote conformément à l'article L. 2121-14 du CGCT.

Considérant que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le compte administratif 2022 du CCAS, arrêté comme suit :

Accusé de réception en
préfecture 011-261100150-
20230329-DB202311-BF
Reçu le 04/04/2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses réalisées	316 045.48
Recettes réalisées	321 554.87
Excédent de clôture	5 509.39

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses réalisées	137 484.14
Recettes réalisées	78 883.09
Déficit de clôture	- 58 601.05

Soit un résultat global pour l'exercice de **- 53 091.66**

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
Investissement	352 904.77	0.00	-58 601.05	294 303.72
Fonctionnement	2 166.27	0.00	5 509.39	7 675.66
TOTAL	355 071.04	0.00	-53 091.66	301 979.38

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Castelnaudary le 29 mars 2023

Le Président,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le :

06 AVR. 2023

Certifié exécutoire par
réception en Préfecture le :

04 AVR. 2023

Et par publication le :

06 AVR. 2023

Par délégation,
la Vice-Présidente du CCAS,

Nicole CATHALA



Accusé de réception en
préfecture 011-261100150-
20230329-DB202311-BF
Reçu le 04/04/2023